

# Service en ligne

## Déconsignation des fonds dans le cadre d'une saisie immobilière

# MODE D'EMPLOI Avocats

### Étape 1 Création de mon compte client

**Nouveau client sur consignations.fr ?**

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires.

**Vous êtes : \***

Merci de sélectionner le profil vous correspondant afin d'accéder au parcours en ligne recherché.

**Un professionnel du droit (avocat)**

**Un organisme public** (autorité publique, EPF, service des domaines...)

**Une entreprise** (structure privée, cabinet d'expertise, entrepreneur individuel, EPL, association, théâtre privé, SA, SARL...)

**Un particulier** (dont expert - salarié)

Ci-dessous les étapes de la création de votre compte client.  
Cliquez sur suivant pour commencer la création de votre compte client.

1

Définir vos  
identifiants  
de  
connexion

2

Confirmer votre  
courriel

3

Finaliser  
votre compte  
client

**Documents demandés**

- Pièce d'identité recto/verso (hors permis de conduire)
- Kbis ou avis de SIREN de moins de 3 mois
- Délégation de signature si vous n'êtes pas indiqué(e) dans le KBIS ou l'avis de Sirene

<< RETOUR SUIVANT

- Créez votre compte sur le site sécurisé : <https://consignations.caissedesdepots.fr/mon-compte>
- choix du profil « *Un professionnel du droit* » puis « *Avocat* » dans le champ « *Type d'activité* »
- ne pas créer de nouveau compte, si vous l'avez déjà fait
- Joignez les documents obligatoires (en veillant à leur bonne lisibilité) :
  - votre pièce d'identité (CNI, passeport, carte de séjour)
  - un extrait Kbis (daté de moins de 3 mois) ou l'avis de SIRENE de votre cabinet

### Étape 2 Création de ma demande de déconsignation

- Remplissez le formulaire en ligne
- Joignez les pièces justificatives demandées
- Recevez ensuite l'accusé de réception de votre demande par mail et retrouvez-le dans votre espace personnel

### Étape 3 Suivi de ma demande

- Suivez l'avancement de votre demande grâce au tableau de suivi dédié
- Disposez du justificatif de paiement dès traitement de votre demande par nos équipes de gestion

### BESOIN D'AIDE ?

Nos conseillers sont à votre écoute pour toutes questions relatives à la démarche en ligne au **01 58 50 89 88** du lundi au vendredi de 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 17h00 (coût d'un appel local depuis un poste fixe ou mobile, hors surcoût éventuel).